



Déclaration FSU – CDEN

Rentrée Scolaire 2023

7 février 2023

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mme la Vice-Présidente,

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Ce CDEN s'ouvre dans un contexte de très grande exaspération chez nos collègues. Cette exaspération n'est pas nouvelle. Elle s'était déjà exprimée très largement le 13 janvier 2022 car portée à son paroxysme par la gestion de la crise sanitaire par le ministère de l'éducation nationale et ses services déconcentrés. C'est un vaste et profond ras-le-bol de la maltraitance quotidienne, ordinaire dont nous sommes, des élèves aux personnels des services, tou-te-s victimes. C'est encore cela qu'ils et elles ont exprimé le 29 septembre pour nos salaire et ces 19 et 31 janvier comme ce 7 février en étant très nombreux en grève et en manifestation dans la rue avec nous. Il nous appartient de porter ici leurs paroles et leurs demandes dans ce CDEN : demandes de revalorisation salariale et d'amélioration des conditions de travail dans lesquelles ils et elles mettent en œuvre leurs missions de service public.

Monsieur le Secrétaire Général, Mme l'IA, il vous appartient non seulement d'entendre mais surtout de répondre à cette exaspération. Comme nous ne cessons de le dire depuis bientôt trois ans, il est ici primordial de renouer les fils d'un dialogue ou plutôt d'une démocratie sociale en lambeaux après 5 ans de Blanquer, deux de crise sanitaire et quatre de la loi de destruction de la Fonction Publique qui a brisé le paritarisme. Force est de constater que malgré notre insistance ici comme à de multiples occasions, non, vous ne répondez pas à cette demande de considération et de dialogue. Pourtant, vous auriez pu renouer ces fils et offrir un temps d'échange en recevant les délégations d'écoles comme nous vous l'avons demandé à maintes reprises. Au contraire, vous vous entêtez à ne vouloir passer que par la voie hiérarchique...Pour la FSU (et je l'espère pour chacun-e d'entre nous ici), la démocratie est un pilier essentiel de notre société. L'École est le coeur de cette même société républicaine. Il est primordial de restaurer et de renforcer la démocratie sociale dans l'École, ce qui doit commencer par des débats apaisés et respectueux de tous les membres de la communauté éducative dans ce CDEN comme de la réglementation l'organisant.

Ce déni de démocratie sociale au niveau départemental s'ajoute à tous ceux que subissent les personnels également au sujet de leurs retraites, le gouvernement s'entêtant à ne pas entendre toutes les propositions que nos organisations syndicales font pour permettre le départ à la retraite dès 60 ans de tous les personnels. Ce déni démocratique s'ajoute à celui sur nos salaires où, une nouvelle fois, les grands mots et les belles annonces (« revalorisation des enseignants » « +10 % pour tou-te-s ») se concrétisent au final par rien ou pas grand-chose (10 % pour certains sous conditions...de travailler plus ! Donc pas de revalorisation!)...rien ou pas grand-chose ...si ce n'est encore une nouvelle dose de mépris pour les revendications des personnels et de leurs représentants, donc un peu plus d'exaspération pour tou-te-s et de démocratie en moins...

De même pour les demandes de moyens que nous avons à étudier aujourd'hui lors de ce CDEN.

Pour les écoles, le compte n'y est pas.

Si le projet qui est présenté aujourd'hui compte 21 fermetures de moins que le projet initial, il ne permet pas de penser sereinement la rentrée dans nombre de classes et d'écoles en septembre prochaine.

Cette carte scolaire est, cette année encore, dans un contexte extrêmement et cruellement contraint

Une dotation négative de -24 pour notre département qui, y compris, en prenant en compte la baisse démographique, ne correspond pas à la réalité des besoins et qui ignore en particulier la problématique du non remplacement.

Dans bien des écoles, à vouloir faire entrer les élèves au chausse-pied dans les différents niveaux, sur la base de prévisions au plus bas, la réalité peut très vite se trouver bousculée si des évolutions à la hausse se font jour. Certaines ventilations apparaissent très proches des maximums acceptables et l'arrivée de quelques élèves fera vaciller rapidement cet équilibre déjà très problématique, sans parler de la problématique des cours multiples dans les petites structures. Les promesses d'une révision de situation au mois de juin sont, nous ne le savons que trop, des possibilités à la marge, du fait d'une enveloppe contrainte.

Profiter de la baisse de la démographie scolaire pour permettre des moyennes plus basses en école maternelle est évidemment une bonne chose, appelée de nos vœux depuis des années, d'autant plus quand une des divisions est limitée à 24 élèves. C'est un pas que nous reconnaissons même s'il ne va pas jusqu'à l'effectif que nous revendiquons. Il doit en être de même pour l'élémentaire, d'autant que deux des divisions de l'élémentaire sur cinq connaissent depuis peu un plafonnement à 24.

La baisse significative du nombre d'élèves par classe adossé à une formation continue de qualité est gage nous le savons d'amélioration des apprentissages.

Mais le Ministère préfère les injonctions, hors sol, basées uniquement sur les fondamentaux, qui stigmatisent les enseignants : au CMI-CM2, quotidiennement, les élèves devront pratiquer deux heures de lecture et d'écriture, faire une dictée, lire à voix haute, calculer mentalement...Les enseignantes et enseignants d'élémentaire devront ils chronométrer leurs élèves chaque jour ? En maternelle, bien que le programme stipule cinq domaines d'apprentissage, la note de service n'en mentionne que deux : le langage et l'enseignement des mathématiques.

L'objectif est de préparer les élèves aux évaluations standardisées qui, rappelons-le, sont fortement remises en cause par la profession et tout un pan de la recherche. Encore une fois, ce sont les élèves les plus éloignés de la culture scolaire que le ministère va mettre en difficulté.

Nos élèves méritent plus et mieux !

Dans les collèges, malgré nos demandes constantes de réduction des effectifs par classe, malgré la pratique unanime de toutes les équipes de collège visant d'abord à réduire ces effectifs, une nouvelle fois ils vont augmenter à la rentrée 2023 car la dotation est insuffisante pour les collèges d'Eure-et-Loir et car le mode de répartition de cette dotation n'entend pas cette demande unanime en continuant de partir du principe de division à 30 élèves, sans prendre en compte, là aussi malgré nos demandes constantes, les besoins de l'éducation prioritaire comme des élèves d'Ulis et d'UPEAA...C'est donc un motif d'exaspération de plus pour nos collègues...

Comme si cela ne suffisait pas, le ministre s'est mis en tête de réformer le collège avec le plus grand mépris pour les personnels et leurs représentants. Sans entendre voire ici sans prendre le temps de la moindre concertation même de façade, il annonce la généralisation de devoirs faits et un renforcement des Mathématiques et du Français pour tous les 6ème financée par la suppression de la technologie sur ce niveau pour rester dans l'enveloppe légale de 26h de cours par semaine...Et pour couronner le tout, il revoit en quelques jours tous les programmes de science et technologie sur ce niveau...le tout en plein milieu des discussions de préparation de la rentrée 2023 dans les établissements...Hallucinant, inacceptable, totalement scandaleux et même dangereux pour nos collègues de technologie déjà si malmenés par la réforme de 2016 qui avait réduit les volumes d'enseignement....Mme l'IA, il y a des moments dans l'Histoire où il faut savoir prendre ses responsabilités. C'est pourquoi nous vous demandons de surseoir à la mise en œuvre de cette annonce ministérielle réformant brutalement le collège et de veiller au respect des textes réglementaires en vigueur à ce jour.

De même et pour sortir par le haut de cette situation d'exaspération que nous exprimons, nous vous demandons que toutes les opérations de répartition de la dotation départementale pour les collèges, en janvier comme en juin-juillet, se fassent dans le respect des personnels et de leurs représentants ce qui rend

nécessaire la réunion d'un groupe de travail sur les ajustements de répartition de cette dotation en juin-juillet.

En annonçant l'annulation du projet d'allongement des périodes de formation en milieu professionnel, Mme la Ministre de l'Enseignement Professionnel a su tenir compte de la mobilisation et des revendications de nos collègues de l'enseignement professionnel. Nos collègues des écoles et des collèges attendent aujourd'hui des signaux positifs à l'issue de cette réunion. Entendez leur exaspération, répondez à leurs demandes d'amélioration de leur condition de travail et des conditions d'études des élèves !